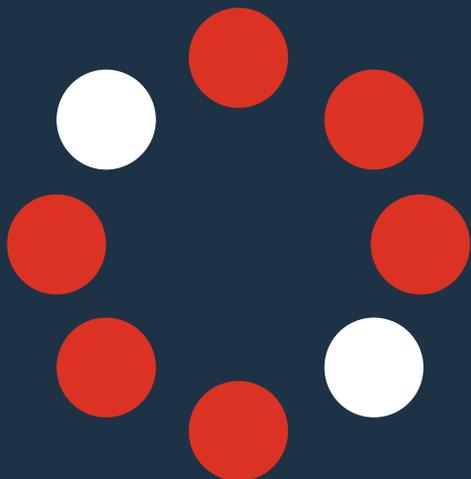




Assemblée Générale Mixte 2020

29 octobre 2020

ALSTOM
• mobility by nature •



Introduction

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020

Ouverture

Emmanuelle PETROVIC,
Directrice Juridique

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020

Résultats de l'Assemblée Spéciale

1. Suppression du droit de vote double et modifications correspondantes des statuts
2. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales

Ordre du jour et Résolutions

ORDRE DU JOUR

Page 3

de la Brochure de convocation

RESOLUTIONS

Pages 37 à 73

de la Brochure de convocation

Contexte de l'Assemblée: projet d'acquisition de Bombardier Transport

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020



Alstom: une position de leader sur le marché et une performance financière convaincante

✓ Carnet de commandes record dans l'industrie

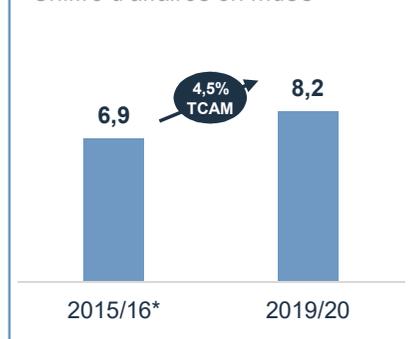
Carnet de commandes en mds €



*selon la norme IAS11

✓ Excellente performance de croissance

Chiffre d'affaires en mds€



*selon la norme IAS11

✓ Amélioration significative de la rentabilité

Marge d'exploitation ajustée en %



**Marge d'exploitation ajustée retraitée pour inclure la contribution de CASCO

✓ Une stratégie précise : plan stratégique "Alstom in Motion" 2019 – 2023

CROÎTRE
en offrant toujours plus de valeur aux clients

INNOVER
dans des solutions de mobilité plus vertes et plus intelligentes

LIVRER
efficacement, grâce à la puissance du digital



Porté par Une équipe Alstom agile, inclusive et responsable

Croissance résiliente du marché ferroviaire soutenue par les récentes annonces en faveur du rail



L'UNIFE prévoit un TCAM soutenu de 2,3%³ entre 2017-2019 and 2023-2025 pour le marché OEM malgré la crise du Covid-19

1 Allemagne: DB recevra 5,5 mds € dans le cadre du plan de relance ; UK: Go-Ahead et FirstGroup obtiennent des extensions d'aides financières Covid-19 en septembre 2020; Canada: 600 m\$ mis à disposition de Toronto Transit Commission
2. France: possible interdiction des liaisons aériennes desservies par le train en moins de 2h30, Austria Airline: remplacement des vols Vienne - Salzbourg par un service ferroviaire; 3. Etude de marché de l'UNIFE 2020, scénario central (forme en V)

Bombardier Transport, une référence dans la mobilité ferroviaire

- **Un acteur majeur** du marché aux succès historiques
- **Un large portefeuille de produits** dans tous les segments de marché, avec des produits stratégiques
- **Une expertise complète**, de la fabrication des composants à l'exploitation ferroviaire
- **Une présence industrielle équilibrée** entre pays à meilleurs coûts et pays à fort contenu technologique
- **La base installée la plus importante au monde** avec une flotte de 100 000 véhicules



7,4 mds€¹
de chiffre d'affaires



Un carnet de commandes de
32 mds€¹



People Mover – Bangkok



Multilevel – New Jersey



Aventra – Métro de Londres

¹ Au 31-Dec-2019, respectivement 8,3 mds\$ et 35,8 mds\$ convertis avec un taux de change à 1,1234 EUR/USD ; le chiffre du carnet de commandes de Bombardier Transport n'a pas été examiné pour vérifier sa cohérence méthodologique avec celui d'Alstom

Établir une présence commerciale inégalée pour alimenter une croissance durable

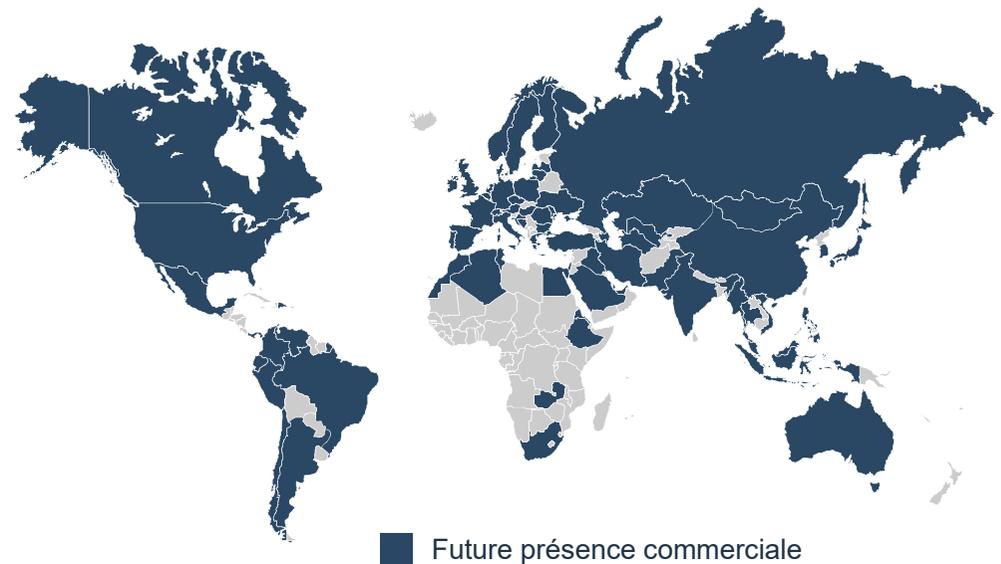
✓ Acquérir une forte présence sur des marchés stratégiques en croissance

Forte présence	Tendances marchés
	Le Royaume-Uni va investir ~53 mds£ ¹ d'ici 2024 DB & l'Allemagne vont investir ~86 mds€ d'ici 2030 ²
	La Chine prévoit de dépenser ~100 mds€ dans les chemins de fer en 2020 ³
	Investissements importants attendus dans les infrastructures ferroviaires ⁴

✓ Taille critique sur tous les continents

BOMBARDIER TRANSPORTATION Présent dans plus de **70 pays**

ALSTOM Présent dans plus de **60 pays**



▶ Apporter l'expertise mondiale d'Alstom à un plus large éventail de clients

¹ plan de livraison Network Rail CP6 ² Financial Times, Janv 2020; <https://www.ft.com/content/086f62b8-36c8-11ea-a6d3-9a26f8c3cba4>; ³ Reuters, Déc 2019, <https://www.reuters.com/article/china-infrastructure-goals-1226-thur-idCNKBS1YU08V>; ⁴ "Ontario Line PPP procurement starts", Juin 2020, <https://www.railwaygazette.com/projects-and-planning/ontario-line-ppp-procurement-starts/56705.article>; US INVEST Act

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Accélération de la feuille de route stratégique AiM, renforçant chaque ligne de produits

✓ Ce qu'apporte Bombardier Transport

Matériel roulant

- Des produits spécifiques et des marchés vastes et complémentaires



Aventra
(UK)



San Francisco
metro

- Niches attractives et rentables



E-locomotive
TRAXX



Monorail
Innovia



People Mover
Innovia

Services



12,6 mds€ de carnet de commandes ^{1,2}



1,9 mds€ de chiffre d'affaires ^{1,2}

- Base installée de **100k véhicules** pour un développement ultérieur à faible intensité de capital
- Solutions supplémentaires en maintenance prédictive / numérique
- Expérience en exploitation



Signalisation

- Devenir n°2 en Signalisation

Sur la base du chiffre d'affaires 2018 (mds€)



- Marchés de signalisation complémentaires et stratégiques
- Expérience d'analyse de données pour booster la stratégie de services en signalisation d'Alstom

1. Global ; 2. Au 31-Dec-2019, respectivement 14,1 mds\$ et 2,1 mds\$ convertis avec un taux de change 1,1234 EUR/USD ; le chiffre du carnet de commandes de Bombardier Transport n'a pas été examiné pour vérifier sa cohérence méthodologique avec celui d'Alstom

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Acquérir des capacités industrielles dans des géographies stratégiques et complémentaires

✓ Base industrielle **attractive** de Bombardier Transport



7 sites de production à travers des co-entreprises (+ de 8 000 salariés) couvrant toute la chaîne de valeur (matériel roulant, signalisation et services)



Véhicules ferroviaires
Contrôle ferroviaire
Composants



Véhicules ferroviaires
Contrôle ferroviaire
Composants



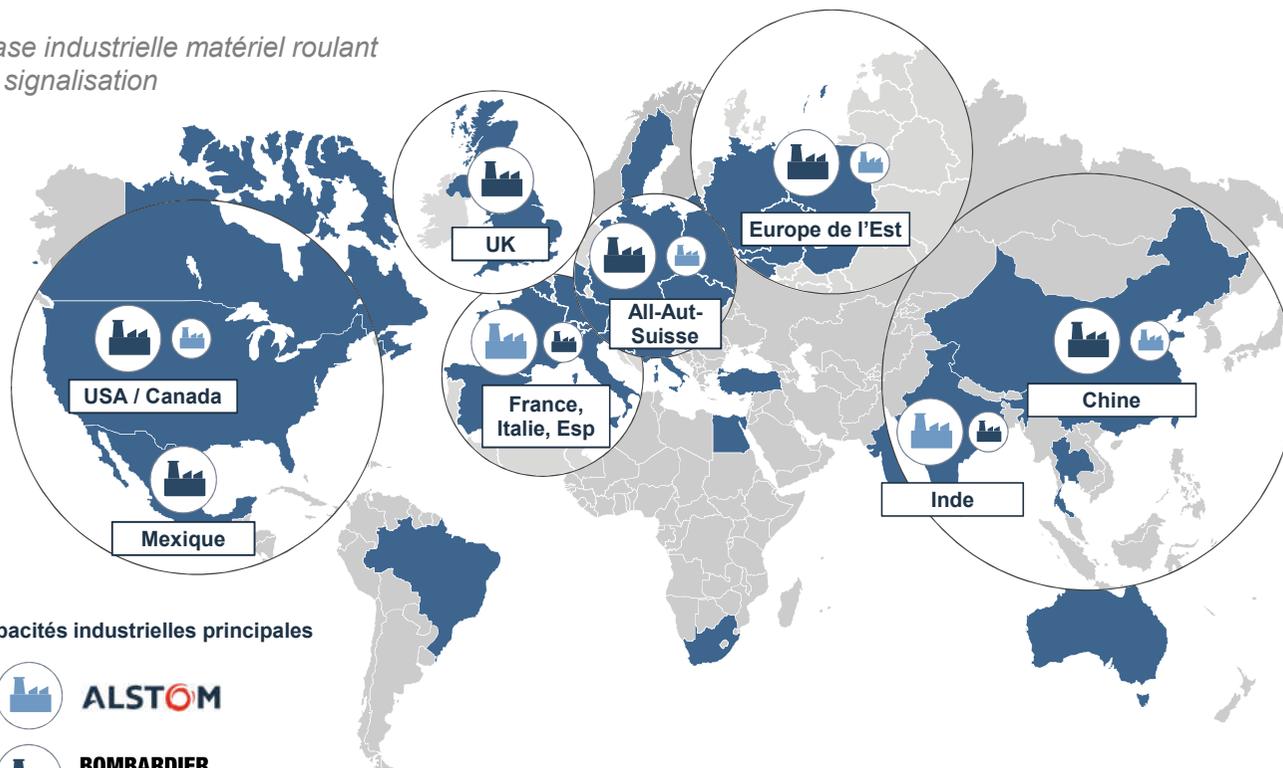
Véhicules ferroviaires
Contrôle ferroviaire



Véhicules ferroviaires
Composants

✓ Base industrielle d'Alstom équilibrée sur des marchés **matures et émergents**

Base industrielle matériel roulant et signalisation



Capacités industrielles principales



Une forte valeur créée pour les actionnaires

Un profil renforcé sur un marché en croissance



Chiffre d'affaires: **15,7 mds€¹**
(Taille critique globale)



Carnet de commandes de **71 mds€²**



Augmentation significative du nombre de **clients** et des **géographies**

Amélioration des performances opérationnelles de l'entité combinée



Restaurer la **marge opérationnelle de Bombardier Transport** à un niveau standard



Objectif de **~400 millions d'euros de synergies de coûts par an** réalisées après 4 à 5 ans³



Des leviers évidents

- Forte adéquation culturelle et commerciale
- Expérience réussie d'Alstom dans la restauration de la rentabilité

Relation du BNPA⁴ à deux chiffres à partir de l'année 2 post-réalisation de l'opération

1. Chiffre d'affaires combiné pro forma non audité pour la période de 12 mois close le 31 mars 2020 ; 2 Calculé en additionnant le carnet de commandes d'Alstom en mars 2020 (40,9 mds€) et le carnet de commandes de Bombardier Transport en mars 2020 (33,1 mds\$ convertis au taux de 1,1034 EUR/USD – voir l'annexe 9c de l'amendement à l'URD 2019/20). Le carnet de commandes de Bombardier Transport n'a pas été examiné pour vérifier sa cohérence méthodologique avec celui d'Alstom ; 3 Après réalisation de l'opération ; 4. Après synergies de coûts et coûts d'implémentation, et avant amortissement du PPA

L'acquisition de Bombardier Transport en bonne voie

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Signature du contrat de vente et d'achat**, et des accords d'investissement avec Bombardier et CDPQ annoncés le 16 septembre 2020:
 - **Prix d'acquisition désormais attendu jusqu'à 5,3 mds€¹** à comparer avec la fourchette initiale de 5,8 - 6,2 mds€
 - **Rationnel et objectifs stratégiques de la transaction confirmés**
 - **Maintien de la structure de financement**, préservant la solide notation de crédit Baa2 d'Alstom
 - **Processus d'autorisation des autorités de régulation et de concurrence compétentes** en cours, avec l'approbation de la Commission européenne obtenue le 31 juillet 2020, sous réserve de la conformité avec certains engagements

PROCHAINES ÉTAPES

- **Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription**: T4 2020 – S1 2021, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation de l'AGE
- **Réalisation de l'opération** attendue au T1 2021

1. Prix d'acquisition contractuel préliminaire estimé à 5,3 milliards d'euros, après prise en compte des estimés des potentiels ajustements post-réalisation et obligations liés au mécanisme de protection de la position de trésorerie nette de Bombardier Transport. Le montant final du prix d'acquisition sera déterminé sur la base des livres comptables de Bombardier Transport au 31 décembre 2020 et à la date de réalisation de l'opération et des mécanismes convenus dans le contrat d'acquisition.

Résolutions

- Gouvernance
- Autorisations financières
- Rémunération
- Résultat des votes

Gouvernance

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020

Conseil d'Administration : Résolutions 1 et 2



- Nomination de CDPQ représentée par Mme Kim Thomassin
Première Vice-Présidente et cheffe des Placements au Québec et de l'Investissement durable au sein de CDPQ
Administratrice non-indépendante



- Nomination de M. Serge Godin
Fondateur et Président exécutif du Conseil d'Administration de CGI Inc.
Administrateur indépendant

Le Conseil d'administration sera composé de 14 membres à compter de la réalisation de la transaction



Henri Poupart-Lafarge
Président du Conseil
d'administration & Directeur
Général



Clotilde Delbos
Administratrice indépendante



Baudouin Prot
Administrateur indépendant



Gilles Guilbon
Administrateur représentant
les salariés (à partir du 1^{er}
janvier 2021)



Yann Delabrière
Administrateur référent
indépendant



Pascal Grangé
Représentant permanent de la
société Bouygues SA



Sylvie Rucar
Administratrice indépendante



Daniel Garcia Molina
Administrateur représentant
les salariés (à partir du 1^{er}
janvier 2021)



Olivier Bouygues



Sylvie Kandé de Beaupuy
Administratrice indépendante



Kim Thomassin
Représentante permanente
de CDPQ



Bi Yong Chungunco
Administratrice indépendante



Frank Mastiaux
Administrateur indépendant



Serge Godin
Administrateur indépendant

- **Indépendance¹: 67 %**
 - **Femmes¹: 42 %**
 - **Nationalités étrangères: 5**
 - **Administrateur référent indépendant**
- ¹Hors administrateurs représentant les salariés

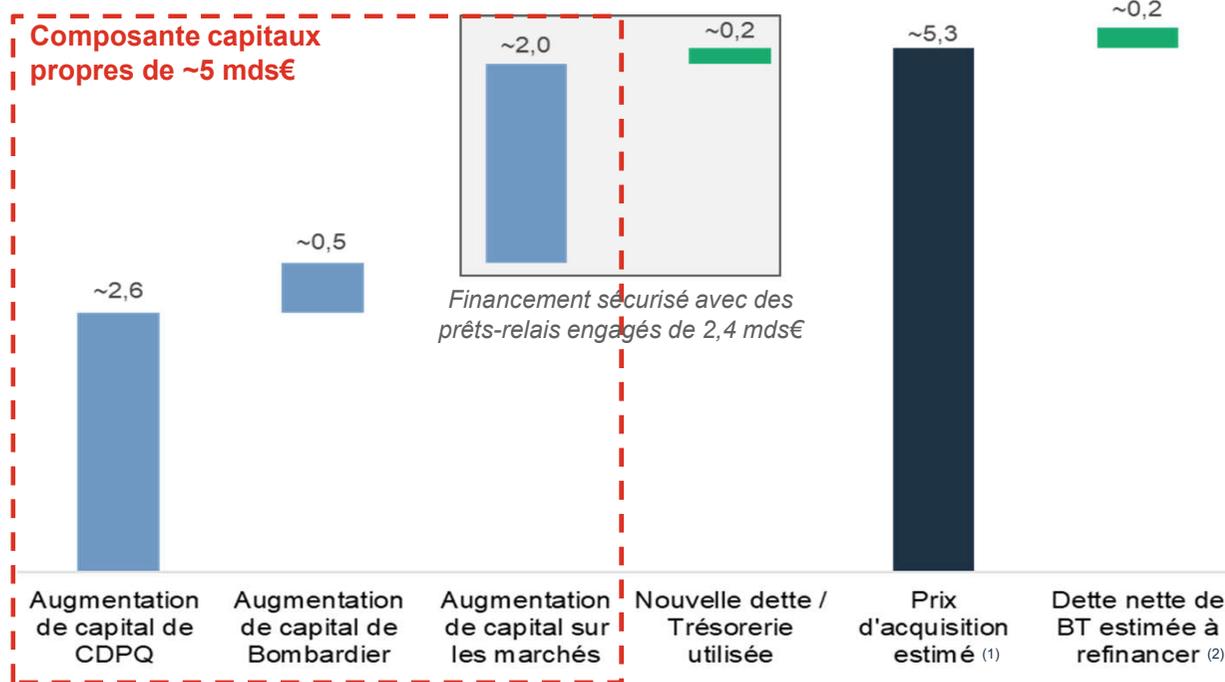
Autorisations financières

Laurent MARTINEZ,
Directeur Financier

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020

Des augmentations de capital prévues préservant une structure de financement solide

Structure pour financer le prix d'acquisition envers les actionnaires de Bombardier Transport (mds€)



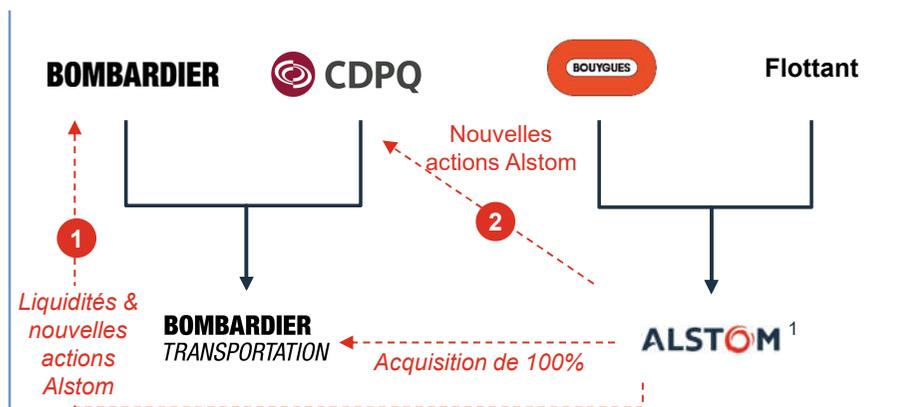
- Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 2 mds€ et nouvelle émission obligataire de 400m€, garantis par un prêt-relais syndiqué de 2,4 mds€
- Augmentations de capital de CDPQ et de Bombardier basées sur des prix de souscription fixes (respectivement 44,45€ et 47,5€)

1. Prix d'acquisition contractuel préliminaire estimé à 5,3 milliards d'euros, après prise en compte des estimés des potentiels ajustements post-réalisation et obligations liés au mécanisme de protection de la position de trésorerie nette de Bombardier Transport. Le montant final du prix d'acquisition sera déterminé sur la base des livres comptables de Bombardier Transport au 31 décembre 2020 et à la date de réalisation de l'opération et des mécanismes convenus dans le contrat d'acquisition. 2. Issue de la trésorerie nette d'Alstom, sur la base d'une estimation du prix d'acquisition telle que présentée ci-dessus.

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Une structure d'acquisition solide renforçant l'actionnariat long terme d'Alstom

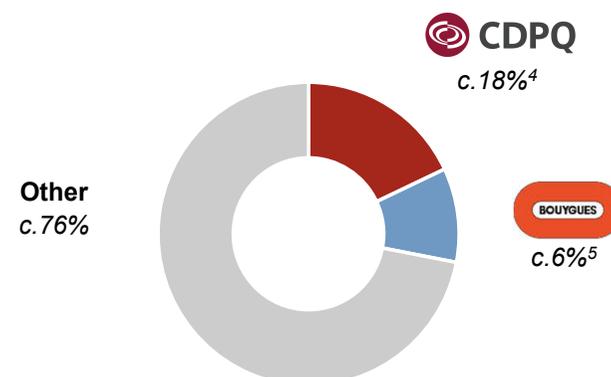
Mécanisme de la transaction



- Acquisition de Bombardier Transport par Alstom avec
 - 1 liquidités et nouvelles actions Alstom pour Bombardier Inc
 - 2 nouvelles actions Alstom pour CDPQ²

CDPQ: un nouvel actionnaire de long terme

Actionnariat indicatif après augmentations de capital³



- Un engagement fort de CDPQ avec un investissement estimé à 2,6 mds€ dans la transaction
- Un engagement de conservation de ses titres de CDPQ de 21 mois à compter de la réalisation de l'opération⁶
- Bombardier Inc détiendra une participation d'environ 3% après les augmentations de capital avec un engagement de conservation des titres de trois mois à compter de la réalisation de l'opération⁶

1. Acquisition à travers la filiale Alstom Holdings ; 2. Avec de potentiels ajustements en numéraire ; 3 Actionnariat pro forma indicatif après les augmentations de capital réservées pour Bombardier Inc et CDP Investissements et l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant d'environ 2 mds€, sous réserve de certaines conditions ; 4. Basé sur un prix de référence de 44,45€ ; 5. Suite au règlement et à la livraison de la vente à terme annoncée le 29 septembre 2020 ; 6. Sous réserve de certaines conditions

Zoom sur l'augmentation de capital envisagée avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS)

- ✔ Permet aux actionnaires actuels de souscrire en priorité à l'augmentation de capital
- ✔ Les actionnaires utilisant tous leurs DPS ne sont pas dilués
- ✔ Les actionnaires vendant leurs DPS reçoivent une compensation financière de leur dilution¹

Augmentation de capital prévue au T4 2020 – S1 2021, sous réserve des conditions de marché

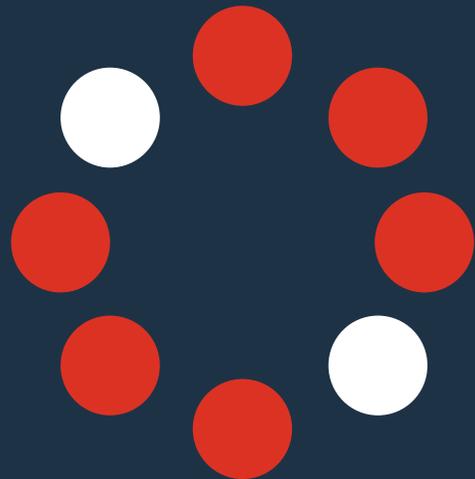
1. Sous réserve que les droits soient vendus lors de leur période de cotation et à leur valeur théorique

Autorisations financières

Résolutions	Montant nominal maximal	Commentaires
RESOLUTION 4: délégation de compétence au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	€790 millions	Permettra de procéder à l'augmentation du capital de €2 milliards
RESOLUTION 6: délégation de pouvoir au conseil d'administration dans le cadre d'une augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à CDP Investissements Inc. par émission d'actions de préférence d'une nouvelle catégorie, à créer par utilisation de la résolution 5, convertibles en actions ordinaires	€570 millions	Permettra de procéder à l'augmentation de capital réservée à CDP Investissements Inc. sur la base d'un prix de souscription fixé (€44,45).
RESOLUTION 7: délégation de compétence au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires réservée à CDP Investissements Inc. avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	€570 millions	Ces deux résolutions sont alternatives et le choix de l'une ou l'autre de ces structures par le conseil d'administration sera sans impact sur la situation des actionnaires de la Société. Si, conformément aux règles en vigueur et à la sixième résolution, des actions de préférence ont été émises et sont en circulation, le conseil d'administration ne pourra pas faire usage de la délégation qui lui est conférée dans le cadre de la septième résolution.
RESOLUTION 8: délégation de compétence au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires réservées à Bombardier UK Holding Limited, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	€120 millions	Permettra de procéder à l'augmentation de capital réservée à Bombardier UK Holding Limited sur la base d'un prix de souscription fixé (€47,50)
RESOLUTIONS 9 et 10: délégations de compétence au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (résolution 9) et en faveur d'une catégorie de bénéficiaires (résolution 10)	Montant global correspondant à 2% du capital	Sans lien avec l'acquisition envisagée et ne s'imputant pas sur le montant des autorisations ci-dessus

Rémunération

Yann DELABRIÈRE,
Administrateur référent indépendant,
Président du Comité de nominations
et de rémunération



Résolution 3: modification de la politique de rémunération du Président-Directeur Général / Principales composantes (1/2)

- **Nature :**

- **Rémunération exceptionnelle** au bénéfice du Président-Directeur Général (et d'autres dirigeants et contributeurs clef du Groupe) mise en œuvre **postérieurement à et sous réserve de la réalisation de l'acquisition**
- Uniquement composée **d'actions de performance** avec une **période d'acquisition de 4 ans** et dont l'attribution définitive **sera en totalité soumise à des conditions de performance internes et externes**, intégralement appréciées à la fin de cette période d'acquisition.

- **Conditions :**

- Déterminées sur la base de critères exigeants prenant en compte **le périmètre de consolidation du nouvel ensemble**, reflétant **la réussite à long-terme** de l'intégration de Bombardier Transport (tels que le redressement opérationnel et financier des principaux projets de BT d'ores et déjà identifiés par Alstom comme présentant des enjeux d'exécution ou de livraison vis-à-vis des clients...) et dont les **seuils de déclenchement** seront fixés au niveau des objectifs annoncés par Alstom
- définies de **façon à éviter une duplication avec les objectifs** ciblés par les autres dispositifs de rémunération variable.

Résolution 3: modification de la politique de rémunération du Président-Directeur Général / Principales composantes (2/2)

- **Limites:**

- **Ne s'imputera pas sur les limites** applicables à la rémunération variable à long-terme du Président-Directeur Général telles que définies par la politique de rémunération de l'exercice 2020/21 ou par celle de l'exercice 2021/22
 - La valeur IFRS ne pourra excéder **100% de sa rémunération court-terme fixe annuelle** (850.000€).
 - Obligations de conservation et de prohibition d'instruments de couverture identiques à celles prévues pour la rémunération variable à long-terme et définies dans la politique de rémunération de l'exercice 2020/21
 - Conditions et limites en cas de départ identiques à celles décrites dans la politique de rémunération de l'exercice 2020/21
 - **Aucun caractère récurrent et n'ayant pas vocation à être reconduite** dans la politique de rémunération des prochains exercices.
-
- Possibilité d'un **plan général de distribution d'actions gratuites**, visant l'ensemble des collaborateurs du Groupe (à l'exclusion des bénéficiaires du plan exceptionnel)

Politique de rémunération du Président-Directeur général: composantes complètes (1/2)

Pendant le mandat

	A l'issue de l'assemblée générale du 8 juillet 2020	A l'issue de l'assemblée du 29 octobre 2020
Contrat de travail	Pas de contrat de travail	Inchangé
Rémunération de base	850 000 € <ul style="list-style-type: none"> • Par décision du Conseil de mai 2019 • Fixée pour deux ans minimum • Pas de rémunération en tant qu'administrateur 	Inchangé
Rémunération variable annuelle	Cible 100 % Maximum 170 % <p>Conditions de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liés à la performance globale de la société • Liés à des plans d'actions spécifiques <p>Pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration de s'assurer que cette rémunération reflète correctement la performance du Groupe / Utilisable uniquement en cas de circonstances nouvelles et imprévisibles / Amplitude maximale de plus ou moins 15 % / Dans la limite du plafond global prévu par la politique de rémunération</p>	Inchangé
Rémunération variable long terme	Actions de performance <ul style="list-style-type: none"> • Éligibilité annuelle • En cas de départ, maintien possible des plans à la discrétion du Conseil avec une réduction de l'attribution initiale prorata temporis 	Inchangé
Rémunération exceptionnelle	Pas de rémunération exceptionnelle	Rémunération exceptionnelle au titre d'un plan d'actions de performance spécifique dans les conditions décrites au chapitre 7 de l'Amendement à l'URD 2019/20
Avantages en nature	Véhicule de fonction Couverture santé et prévoyance Assurance-chômage privée	Inchangé

Politique de rémunération du Président-Directeur général: composantes complètes (2/2)

À l'issue du mandat

	A l'issue de l'assemblée générale du 8 juillet 2020	A l'issue de l'assemblée du 29 octobre 2020
Indemnité de départ	Aucune indemnité de départ	Inchangé
Clause de non-concurrence	<ul style="list-style-type: none">• 18 mois de rémunération• Protection sur deux années calendaires• Large champ d'application• Mise en œuvre à la discrétion du Conseil	Inchangé
Retraite supplémentaire	2 plans à contributions définies au titre des articles 82 et 83	Inchangé

Résultats des votes

Emmanuelle PETROVIC,
Directrice Juridique

Assemblée Générale Mixte, 29 octobre 2020

Contexte de la situation sanitaire (Covid-19) : vote à distance clos le mercredi 28 octobre à 15 heures (CET)

Nombre total d'actions	226 884 499
Nombre total de droits de vote	261 721 620
Nombre d'actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 5 123 Partie extraordinaire : 5 123
Nombre d'actions détenues par des actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 156 038 942 Partie extraordinaire : 156 038 942
Nombre de droits de vote des actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 189 249 918 Partie extraordinaire : 189 249 918

Quorum : 68,77 %

A titre ordinaire

Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
1. Nomination de Caisse de dépôt et placement du Québec représentée par Mme Kim Thomassin, en qualité d'administrateur	99,58 %	0,42 %	1,43 %
2. Nomination de M. Serge Godin en qualité d'administrateur	98,68 %	1,32 %	1,37 %
3. Approbation de la modification de la politique de rémunération du Président-Directeur général	88,43 %	11,57 %	2,98 %

* le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

A titre extraordinaire

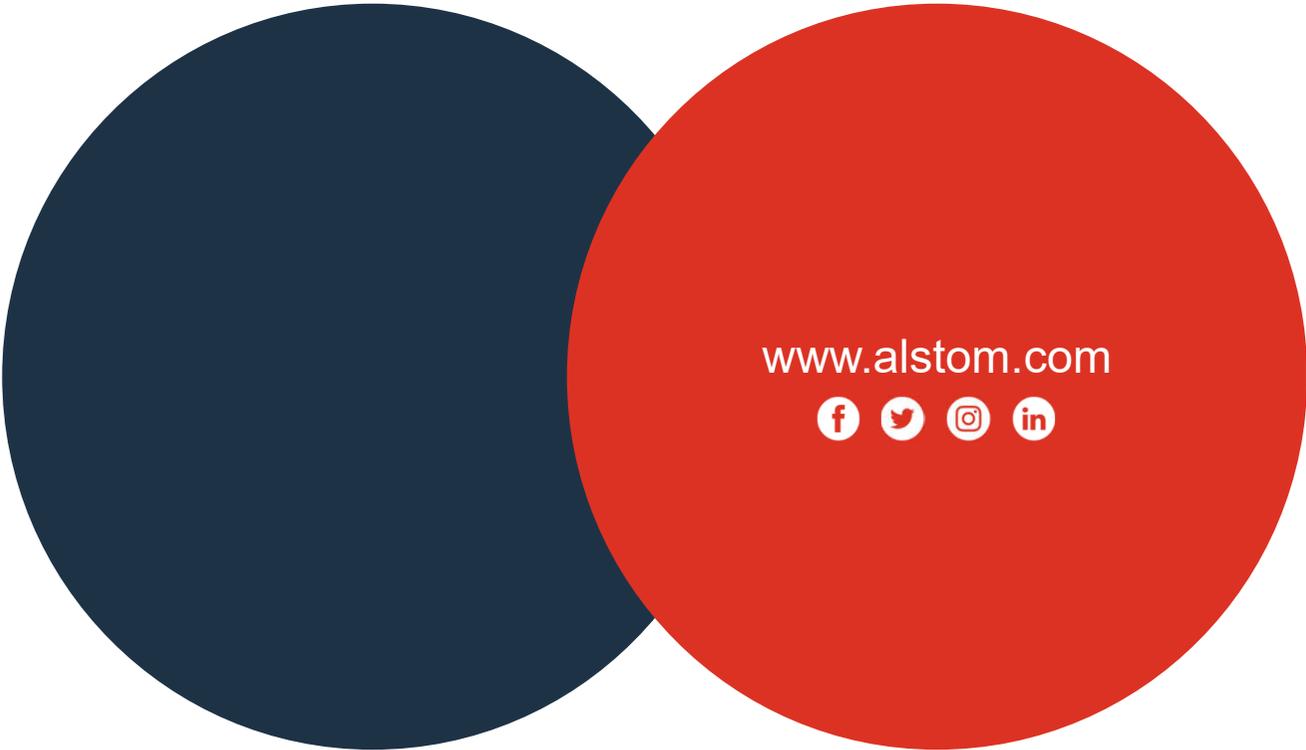
Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
4. Délégation pour augmenter le capital social de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,94 %	0,06 %	0,01 %
5. Approbation de la création d'une catégorie d'actions de préférence (les « Actions de préférence de catégorie B ») convertibles en actions ordinaires et de la modification corrélative des statuts	99,87 %	0,13 %	0,01 %
6. Augmentation du capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'Actions de Préférence de catégorie B réservée à CDP Investissements Inc.	99,77 %	0,23 %	0,01 %
7. Délégation pour augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires de la Société réservée à CDP Investissements Inc., avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,78 %	0,22 %	0,01 %
8. Délégation pour augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires réservée à Bombardier UK Holding Limited, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,94 %	0,06 %	0,01 %

* le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

A titre extraordinaire

Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
9. Délégation pour augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe avec suppression du droit préférentiel des actionnaires	97,55 %	2,45 %	0,01 %
10. Délégation pour augmenter le capital social de la Société réservée à une catégorie de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel des actionnaires	98,06 %	1,94 %	0,01 %
11. Suppression des droits de vote double et modification de l'article 15 des statuts relatifs aux assemblées générales	99,97 %	0,03 %	0,01 %
12. Pouvoirs pour formalités	99,96 %	0,04 %	0,01 %

* le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)



www.alstom.com



ALSTOM
• mobility by nature •